

N° 648 - Semaine du 20 au 26 novembre 2006

[Maroc](#) - [Belgique](#) - [France](#) - [Europe](#) - [Divers](#)

Editorial

La solidarité, rien à foutre



Le CNCD (Centre national de coopération au développement) est présidé depuis un an par Fouad LAHSSAINI, brillant universitaire et militant associatif confirmé. Fouad Lahssaini a énormément contribué à faire avancer des dossiers sensibles lorsqu'il était, jusqu'en 2004, parlementaire régional bruxellois. Il a beaucoup agi dans l'ombre dans le domaine de la conciliation pour les cas de rapt familiaux sans chercher à diaboliser le parent étranger ou celui ayant été victime du rapt de son enfant.

Fouad LAHSSAINI a toujours oeuvré dans la discrétion. Il n'a jamais cherché à mener des campagnes électorales à caractère éthnique. Sa communauté d'origine qui n'est pas reconnaissante envers ce genre de militants ne l'a pas élu en 2004, lui préférant des analphabètes comme Chahid Mohammadi ou des opprtunistes comme Fouad Ahidar.

Le CNCD présidé donc par Fouad LAHSSAINI vient de lancer la fameuse opération 11.11.11. Cette campagne annuelle qui mobilise en région francophone des milliers d'enfants, de jeunes, d'enseignants et d'associatifs se déroule du 10 au 19 novembre. L'objectif est de récolter de l'argent par la vente de cartes et de prospectus en vue de l'investir dans des projets d'aide aux pays du tiers monde mais également de financer des projets ici en Belgique pour soutenir des ONG agissant contre la pauvreté.

Vous les avez sûrement rencontrés, ces jeunes vendeurs, à l'entrée des grandes surfaces et dans les carrefours les plus importants de notre capitale, proposant ces cartes solidaires.

En revanche, dans les quartiers ghettos marocains et turcs, aucune association ne semble s'intéresser à cette mobilisation qui fait de nous des citoyens à part entière de ce pays qui est le nôtre.

A la question suivante, posée par le site Wafin.be à Fouad LAHSSAINI:

Question:Ceux d'origine marocaine se sont mobilisés quand il y a eu le tremblement de terre d'Alhoceima.

Réponse: En effet, quand ça touche une zone qui est proche de la région d'origine, ils se mobilisent . Mais quand il s'agit d'un ailleurs, là , j'ai l'impression que la solidarité est plus froide.

En disant cela, ouad LAHSSAINI fait plutôt allusion d'abord à ces élu(e)s d'origine marocaine qui se sont déplacés vers AL HOCEIMA suite au tremblement de terre qui a frappé cette région. Ce sont entre autres, Jamal IKAZBAN, Fatiha SAIDI, Fouad AHIDAR ou encore Tamimount SAIDI et tant d'autres qui ont remué ciel et terre pour collecter des fonds et du matériel afin de venir en aide aux sinistrés d'AL HOCEIMA.

Où sont ils aujourd'hui lorsqu'il s'agit de collecter des fonds pour d'autres pays du tiers monde? Où sont ces associations marocaines qui organisent régulièrement des téléthons pour financer des projets au Maroc et exclusivement au Maroc?

On pourra sans doute reprocher beaucoup de choses aux anciennes associations des premiers migrants, mais on doit à la vérité historique de reconnaître que durant les années soixante et

septante, ces associations ont toujours répondu présents lorsqu'il s'était agi de soutenir le combat des peuples vietnamien, chilien, espagnol ou grec contre l'impérialisme US ou les dictatures des colonels grecs ou du régime franquiste ou de se montrer solidaire à l'égard des pauvres et des précarisés de chez nous.

Aujourd'hui, les golden boys de la politique pensent "carrière", "réussite" "défi" "gagne" ou encore "challenge".

La solidarité, on s'en fout

Khalil Zeguendi

Top
Maroc





Après avoir promis, il y a un an, une représentation des MRE via la Chambre des représentants, le roi parle aujourd’hui du rôle que pourrait jouer un nouveau conseil. Un CORCAS bis ?

Encore une fois, la question de la représentation des Marocains résidant à l'étranger (MRE) est soulevée par le roi dans le discours du 6 novembre, à l'occasion du 31 anniversaire du déclenchement de la Marche verte. Car, faut-il le rappeler, il y a un an jour pour jour, cette même question a été évoquée dans un discours similaire. Le chef de l'Etat marocain avait alors lancé des promesses concrètes, finalement non tenues : «Nous avons pris quatre décisions importantes et complémentaires les une des autres. La première consiste à conférer aux Marocains résidant à l'étranger la possibilité de se faire dûment représenter à la Chambre des représentants, de façon réaliste et rationnelle», (discours royal du 6 novembre 2005). Que voulait dire le roi par «de façon appropriée, réaliste et rationnelle» ?

<http://www.revirementroyal.canalblog.com>

COMMUNIQUE

Chers amis,

Tanger candidate à l'organisation de l' « Exposition Internationale » en 2012 : depuis quelques mois nous le savons.

Nous mobiliser pour le soutien, en général nous y sommes également disposés.

Aujourd'hui il devient nécessaire de l'exprimer car la présentation officielle du dossier de notre ville c'est dans quelques jours.

Personnellement je crois dans les chances de notre ville et je viens d'adresser, dans ce sens, deux lettres de soutien au Président de l'Association « Tanger Expo 2012 », chargé de la présentation du dossier. Une lettre en mon nom personnel et une deuxième au nom de l'association Al Boughaz, dont je suis actuellement président.

Je vous remets les copies de ces deux lettres ainsi que d'autres spécimens en espérant que vous saurez joindre vos voix à la mienne.

Tanger 2012 doit être l'exposition et le succès pour tous les Tangérois. Unis pour un objectif commun.

Meilleures salutations

Tangéroisement

Rachid Taferssiti
Tanjaoui

<http://www.tangerexpo2012.canalblog.com>

Top

Belgique



Porte de Hal, Bruxelles. Le Parcours de Convivialité de St. Gilles, fête de la diversité et de la solidarité

DEBAT

RELIGION ET MODERNITE

Dimanche 10 décembre à 16 heures

à De Pianofabriek

Entrée provisoire : rue Guillaume Tell 61, 1060 St. Gilles

Journée internationale des Nations Unies pour les Droits inaliénables du Peuple palestinien

Bruxelles, samedi 25 novembre 2006, de 16h à 22h30

Théâtre Molière

Galerie de la Porte de Namur

3, Square du Bastion - 1050 Bruxelles

(Métro Porte de Namur)

A l'occasion de la Journée internationale des Nations Unies pour les droits inaliénables du peuple palestinien, l'Association belgo-palestinienne a le plaisir de vous inviter à une journée de solidarité

Programme:

16h00 : Coopération militaire et commerce d'armes avec Israël

Tobias Schnebli, Urgence Palestine et Groupe pour une Suisse sans armes, Genève ;

Caroline Pailhe, GRIP

Georges Spriet, VREDE

17h15 : Embargo sur la Palestine

Régis Garrigue, Médecin humanitaire, situation humanitaire à Gaza ;

Anis Gandeel, Centre Canaan – Gaza ;

Adel Atieh, attaché à la Délégation générale de Palestine à Bruxelles, situation économique en Palestine et rôle de l'UE ;

Muriel van den Abbeele, témoignage

18h30 – 19h15 : pause

19h30: Quand l'Europe jouera-t-elle enfin la carte de la Palestine ?

Samia Bamia, ancienne Directrice générale des Affaires européennes du Ministère des Affaires étrangères palestinien ;

Alain Gresh, rédacteur en chef du Monde Diplomatique ;

Hamed Elhouderi, Doyen des Ambassadeurs arabes de Belgique

Pierre Galand, président de l'association Belgo-Palestinienne

21h : Concert : Reem Talhami & Zimar Group

Reem Talhami est une des voix les plus connues et reconnues en Palestine.

Sa voix tantôt chaude et douce, tantôt haute et forte traduit toutes les nuances de l'émotion et du combat.

Elle est accompagnée par le groupe « Zimar » qui, tout en gardant l'esprit de la musique orientale, a ajouté aux instruments traditionnels le saxo et la contrebasse.
Musiciens : Habib Shehade-Hanna, Rimon Haddad, Amin Atrash et Mehram Mereb.

Association Belgo-Palestinienne
9 quai du Commerce - 1000 Bruxelles
tel: 02 223 07 56 - fax: 02 250 12 63
abp.eccp@skynet.be - www.association-belgo-palestinienne.be

Séminaire de Sociologie des migrations et des relations interethniques



La transformation des voisinages ethniques dans des endroits des loisirs et de la consommation

Jan Rath
Professeur à l'Université d'Amsterdam
Directeur de l'IMES

Vendredi 8 décembre
14h-16h

Salle Henri Janne
Institut de Sociologie (niveau 15)
44, avenue Jeanne - 1050 Bruxelles
Entrée gratuite

Cette présentation examine la transformation des voisinages ethniques dans des endroits des loisirs et de la consommation par un public plus large dans un certain nombre de villes et de pays, et affaires avec la question de la façon dont et dans quelles conditions ce processus aide le succès des affaires des immigrés adoptifs et la qualité du voisinage dans son ensemble. Le foyer primaire est le rôle des entrepreneurs immigrés et de leur interaction avec d'autres acteurs appropriés, particulièrement le gouvernement local.

Pour plus d'informations : www.ulb.ac.be/socio/germe

Organisé par le Groupe d'études sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion (GERME) et le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)

GERME (Groupe d'études sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion)
Institut de sociologie - ULB
44 avenue Jeanne
1050 Bruxelles
Tél : 32 (0)2 650 31 82
Fax : 32 (0)2 650 46 59
<http://www.ulb.ac.be/socio/germe/>

Madame Fatima MOUSSAOUI
Députée Régionale cdH
Parlement Bruxellois

16, Rue du Chêne
1000 Bruxelles
Gsm: 0477 905 500

Bruxelles, le 21 novembre 2006

Objet : démentis par rapport à Monsieur Saoud.

Cher Monsieur Zahi,

Tout d'abord, je tiens de tout cœur à vous transmettre mes amitiés et mon grand bonjour de Bruxelles. J'aurai aimé vous écrire dans d'autres circonstances que celle dont je me trouve aujourd'hui, j'espère que ce sera le cas dans le futur.

Je vous écris donc quelques lignes pour vous informer qu'à aucun moment, je n'ai participé à un quelconque voyage, ni soutenu Monsieur Saoud (je ne connais même pas cette personne). Je démens formellement toute implication de près ou de loin avec ce Monsieur.

Par ailleurs, j'aimerais savoir si vous êtes dans la mesure de me communiquer le ou les noms des personnes qui m'ont embarqué dans cette histoire à mon insu, afin que je puisse prendre les dispositions qui s'impose.

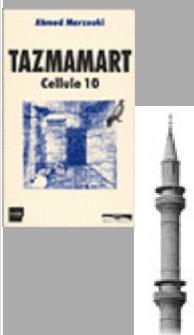
Je sais, Monsieur Zahi que vous êtes une des personnes influentes et la plus à même de transmettre mon démenti à qui de droit.

Je vous remercie et espère avoir d'autres contacts avec vous dans un meilleur contexte.

Fatima Moussaoui
Députée au parlement Bruxellois

[Top](#)

France





caserne devenue le symbole des années noires du Maroc, tant les conditions d'incarcération des prisonniers étaient inhumaines et arbitraires. Condamnés à une mort lente pour assouvir la vengeance d'un seul, le roi du Maroc, ils ont purgé plus que leur peine, même après l'expiration des sentences infligées.

Plus de la moitié ont quitté la vie dans de longues souffrances et furent enterrés dans la cour de Tazmamart. Ce film a obtenu le Grand Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen, organisé par le CMCA, le Grand Prix du Festival international du documentaire de création de la Rochelle, et la Mention du jury au Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier.

jeudi 7 décembre 2006
à 19 h 30
à la Scam
5, avenue Vélasquez
75008 Paris – Métro Villiers ou Monceau
Réservations au 06 79 19 34 21 ou par courriel à acatparis5@free.fr
La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur

Enracinement : la Cnav édite un ouvrage sur le vieillissement des immigrés

Cette ouvrage, intitulé L'enracinement, publié chez Armand Colin, livre les résultats de la première grande enquête réalisée en France sur le vieillissement des immigrés de 45 à 70 ans et invite le lecteur à porter un regard nouveau sur la vie en France des immigrés venus de toutes les parties du monde. Elle décrit le vieillissement de ces hommes et ces femmes qui, un jour, ont quitté leur pays pour tenter l'aventure migratoire et sont désormais installés de longue date dans l'Hexagone.

<http://www.vieuxmigrants.canalblog.com>

[**Top**](#)

Europe





particulier ceux des femmes et des enfants», de garantir une »protection efficace des réfugiés et des personnes déplacées» et de créer des »conditions favorables à leur retour volontaire chez eux».

La déclaration ne fait aucune mention des mesures sécuritaires mais souligne l'engagement des Etats européens et africains à »trouver des solutions concrètes» aux problèmes posés par les flux migratoires illégaux et irréguliers.

L'Union européenne s'est engagée à mettre en oeuvre une augmentation de l'aide aux pays en développement de 0,56% du PIB en 2010 et de 0,7% en 2015, réservant au continent africain au moins 50% de cette augmentation.

Ses représentants à Tripoli se sont en revanche opposés à la création d'un fonds spécial de développement réclamé par les Africains.

Le Commissaire européen au développement, Louis Michel, a exclu la création d'un nouveau mécanisme de financement, estimant qu'il ne ferait que réduire les ressources destinées aux politiques de développement en Afrique.

Il a indiqué que la Commission européenne pourrait donner son accord à un fonds de financements additionnels, mais pas »aux dépens de ceux consacrés à l'aide au développement».

Selon leur déclaration finale, les participants ont décidé de confier l'examen de ce dossier à un groupe de travail mixte euro-africain.

L'UE a en outre proposé un système de quotas de migrants tenant compte des besoins des marchés de travail de chaque pays européen.

Le vice-président de la Commission européenne, Franco Frattini, a annoncé qu'il allait soumettre aux pays membres de l'UE le projet d'une agence européenne d'immigration, un projet permettant notamment de fixer les besoins européens en matière de main d'oeuvre et de veiller à la formation linguistique des candidats, a-t-il précisé.

La conférence de Tripoli, ouverte mercredi, permettra à la Commission européenne d'arrêter sa stratégie sur la migration en vue de son adoption par le Conseil de l'UE en décembre prochain.

»Nous confirmerons que l'approche globale est adoptée par tous les pays membres», a M. Frattini.

»C'est une réussite», a déclaré de son côté Serigne Diop, ministre d'Etat sénégalais, ajoutant que »les pays européens ont enfin reconnu que l'approche sécuritaire ne suffisait pas pour éradiquer l'immigration clandestine».

La création d'un fonds spécial pour financer des projets de développement est néanmoins souhaitable, a-t-il estimé.

La conférence de Tripoli a aussi adopté un plan d'action UA-UE pour lutter contre la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, victimes de filières et réseaux clandestins.

Tagblatt

Notre édition du Vendredi, 24/11/2006

L'Europe et l'Afrique pour une coopération plus large sur l'immigration

LIBYE - 22 novembre 2006 - AFP

Les ministres européens et africains ont souligné mercredi à Tripoli la nécessité d'une coopération plus large sur l'immigration, tandis que les négociations étaient bloquées au sujet de la création d'un fonds de développement proposée par les pays africains.

Réunis sous une tente géante installée à l'occasion, plus de cinquante ministres des pays membres de l'Union africaine et de l'UE doivent examiner durant deux jours un projet de déclaration "couvrant tout l'éventail des questions de migration", a-t-on indiqué de source européenne.

Européens et Africains doivent adopter une déclaration conjointe et un plan d'action contre le trafic d'êtres humains.

La déclaration couvrira notamment les migrations légales et l'immigration clandestine, le lien entre migrations et développement, la protection des réfugiés ainsi que les problématiques plus larges de la paix, de la sécurité et des droits de l'Homme, a-t-on ajouté de même source.

La conférence adoptera également un plan d'action UA-UE sur la lutte contre la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants.

Les négociations étaient mercredi bloquées au sujet de la création d'un "fonds conjoint à contributions volontaires", destiné à financer des projets de développement dans les pays africains, a indiqué à l'AFP une source africaine.

Selon le ministre marocain des Affaires étrangères, Mohamed Ben Aissa, l'idée de ce fonds, proposé par le Maroc et soutenu par les pays africains, n'a pas trouvé d'écho chez les Européens qui proposent pour leur part, comme l'Espagne ou la France, des mécanismes de financement de micro-projets, a-t-il déclaré à l'AFP.

M. Ben Aissa a fait toutefois état d'une "volonté déclarée de plusieurs pays européens et africains pour la mise en oeuvre de mécanismes d'exécution de projets de développement".

Le ministre finlandais des Affaires étrangères, Erkki Tuomioja, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, avait affirmé à l'ouverture de la conférence "l'engagement total de l'UE pour le développement en Afrique".

"L'UE accorde une grande importance aux approches régionales sur la migration", a indiqué M. Tuomioja, soulignant la nécessité d'identifier des actions communes sur les migrations suivant des itinéraires spécifiques.

Le vice-président de la Commission européenne, Franco Frattini, a souligné la nécessité d'ouvrir le marché européen du travail aux migrants africains, en adoptant un système de quotas tenant compte des besoins de chaque pays.

"C'est la politique de la carotte et du bâton", a estimé le ministre de l'Intérieur du Niger, Mounkaila Modi. "C'est insensé de demander à un pays de transit comme le Niger de rapatrier des immigrés qui traversent son territoire", a dit M. Modi à l'AFP.

"Si nous avons de l'argent pour financer nos projets dans l'agriculture ou l'eau par exemple, nous garantissons que nous lutteront efficacement contre l'immigration illégale", a-t-il ajouté.

Pour Bruxelles, cette conférence doit s'inspirer de celle de Rabat, en juillet dernier, qui avait défini une stratégie de travail sur les routes migratoires d'Afrique centrale et de l'Ouest vers le Maroc et les îles Canaries (Espagne).

Dans une déclaration publiée en marge de la conférence, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a souligné que "les débats sur les flux migratoires mixtes doivent tenir compte du fait que, parmi ceux qui cherchent à entrer en Europe légalement ou illégalement depuis

l'Afrique, il y a des réfugiés et d'autres personnes qui ont besoin de protection".

Source : Jeune Afrique.

[Top](#)

Divers





durant la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. La plupart des naturalisés conservent leur nationalité d'origine, bien que depuis le 1er octobre 1997, ils soient contraints d'y renoncer. Cette mesure légale n'a guère d'effet du fait qu'elle prévoit de nombreuses exceptions (également NRC Handelsblad d'hier soir p.3).

"Si la loi est simple, la réalité est compliquée", fait valoir l'éditorialiste du *Telegraaf*. "Certains pays ont établi qu'il est impossible de renoncer à sa nationalité, même quand un enfant naît dans un autre pays. C'est ainsi qu'un bébé né de parents marocains résidant aux Pays-Bas depuis des générations reçoit tout de même la nationalité marocaine, que ses parents le veuillent ou non. C'est évidemment un phénomène extrêmement indésirable."

Reçu de Pierre-Yves Lambert, Suffrage Universel

Espagne

Madrid vante les mérites des 3,7 millions d'étrangers qui dopent sa croissance.

L'Espagne accueille ses immigrés à bras ouverts

Par François MUSSEAU

QUOTIDIEN : lundi 20 novembre 2006

Madrid de notre correspondant

Alors que les immigrés ont mauvaise presse un peu partout en Europe, le gouvernement espagnol chante leurs louanges sur un air de croissance endiablée. Ces dernières années, les 3,7 millions d'étrangers en situation régulière (sur 44 millions d'habitants) dynamisent l'économie nationale, dopent la consommation des ménages et dégagent même du surplus budgétaire. En un mot, les Espagnols ont de bonnes raisons d'être reconnaissants envers cette main-d'œuvre travailleuse, bon marché (30 % de moins que les nationaux de même qualification) et qui remplissent, d'année en année, les caisses de la sécurité sociale.

Ce constat a été établi et diffusé par la voix la plus autorisée du gouvernement Zapatero : l'économiste Miguel Sebastián, conseiller spécial du Premier ministre depuis deux ans, tout juste désigné candidat socialiste à la mairie de Madrid en mai 2007.

Fertilité. Gourou économique des socialistes au pouvoir, Sebastián parle d'un apport déterminant dans la success story d'un pays dont le taux de croissance devrait tutoyer les 4 % cette année. D'après lui, les immigrants (principalement venus d'Amérique latine, du Maroc et d'Europe de l'Est) y sont pour beaucoup. Les chiffres alignés par le conseiller en chef sont impressionnantes : en cinq ans, la contribution nette dans les caisses de l'Etat s'élève à 4,7 milliards d'euros ; les immigrés auraient ainsi permis d'augmenter le revenu national par tête de 623 euros ; ils contribueraient à hauteur de 6,6 % au système sanitaire, alors que leur coût ne suppose que 4,6 % du total. Le fait que 15 % de ces immigré(e)s travaillent comme aides domestiques a permis à 1,5 million d'Espagnoles d'intégrer le marché du travail.

Depuis quelques semaines, le rôle positif joué par les immigrants est mis en exergue, notamment dans la presse. D'après une étude diffusée en août par la Caixa, une grande banque catalane, la moitié de la hausse de la consommation des ménages est due à la population étrangère. Coauteur de cette étude, Raquel Vázquez précise que «le niveau de vie aurait chuté de 0,6 % au lieu de croître de 2,6 %» si les immigrants n'avaient pas apporté de sang neuf entre 1995 et 2005. A écouter les spécialistes, l'immigration a fait dégringoler le chômage officiel (autour de 8 % depuis que des centaines de milliers de travailleurs au noir ont obtenu des papiers, en 2005), dopé le taux de fertilité (celui des Espagnoles est l'un des plus bas de la planète) et stoppé net la baisse de la population (sans eux, l'Espagne aurait moins de 40 millions d'habitants). Sans compter que, pour Miguel Sebastián, ce cycle vertueux devrait se poursuivre jusqu'en 2020 au moins : d'ici là, en effet, le pays aurait besoin de 200 000 immigrants par an.

Modèle. On peut toutefois se demander pourquoi Madrid en fait autant, alors que la situation est



comparable dans d'autres pays européens comme l'Allemagne et l'Italie. Le Premier ministre José Luis Zapatero a ses raisons : primo, cela lui permet d'atténuer le fort impact de l'arrivée de milliers de clandestins africains venus par bateau aux îles Canaries ; deuzio, cela justifie la régularisation, l'an dernier, de 600 000 sans-papiers, très critiquée par des ministres de l'intérieur de l'UE dont Sarkozy, fustigeant un «appel d'air» , et par les conservateurs du Parti populaire (PP).

«Il y a aussi une raison plus structurelle, souligne Josep Oliver, professeur d'économie à Barcelone. En Espagne, l'immigration est un phénomène à la fois très rapide et très récent, et, pour l'instant, on n'en voit que les effets positifs.» Dans cet ancien pays d'émigration, l'arrivée d'étrangers ne remonte qu'aux années 90 et, depuis 1999, le nombre d'immigrants a quintuplé. «On a affaire à une population jeune, en bonne santé, occupant les postes ingrats, qui travaille pour moins cher et de façon très précaire (leur taux de précarité est de 60 %, contre 33 % au niveau national, ndlr) , dit Carlos Martin, du syndicat Comisiones Obreras (CCOO). Pour l'instant, c'est bénéfice total pour le pays.»

Jusqu'à quand ? Car Zapatero voit que les vents commencent à tourner. Au moins 1 million d'immigrants seraient toujours sans-papiers, selon les ONG. Dans les enquêtes d'opinion, l'immigration est en tête des inquiétudes nationales, avec le terrorisme et le logement. Les dirigeants de l'opposition en font de plus en plus leurs fonds de commerce, même si les emplois occupés par des immigrants de 2001 à 2005, au nombre de 1,3 million (la moitié des embauches de la période), n'ont pas été attribués au détriment des nationaux. Reste ce paradoxe : Madrid se félicite du poids de ses immigrants sous-qualifiés dans son PIB, alors même que les socialistes ne parlent que de transformer le modèle de développement du pays (reposant sur la construction et une main-d'oeuvre peu chère) en une économie privilégiant la «recherche et le développement», et la productivité. (Libération.fr)

USA

Bush Afrique du Nord

Le président américain George W. Bush pourrait effectuer une tournée en Afrique du Nord durant le premier semestre 2007

France

Des sources pour l'histoire de l'immigration en France de 1830 à nos jours conservées à la Bibliothèque nationale de France.

Guide sous la direction de Claude Collard Conservateur en chef, directrice du service de l'Orientation des lecteurs, Claude Collard a dirigé cet ouvrage en coordonnant une équipe de conservateurs et de bibliothécaires de la BNF

Editions de la Bibliothèque nationale de France
16,5 x 24 cm, broché, 432 pages – Prix : 36 euros

Espagne



APPEL POUR LA CRÉATION DU COMITÉ INTERNATIONAL PERMANENT DU FORUM SOCIAL MONDIAL DES MIGRATIONS

Toutes les entités et organisations intéressées sont convoquées à participer à la création du Comité International Permanent du Forum Social Mondial des Migrations, tel qu'il a été accordé lors de l'Assemblée de Mouvements sociaux, réunie pendant le II Forum Social Mondial des Migrations.

L'objectif est de créer un organe composé de représentants de tous les continents, qui assurera le suivi des chantiers surgis du II Forum Social Mondial de Rivas, organisé les 22,23,24 juin derniers à Rivas Vaciamadrid.

La rencontre aura lieu les 16 et 17 décembre à Santa Cruz de Tenerife (Espagne). En conclusion de la rencontre, le 18 décembre, Journée Internationale du Migrant, une journée de réflexion sera organisée sur l'«Analyse des mouvements migratoires à travers le II Forum Social Mondial des Migrations ».

Nous vous informerons sur les questions de logement et logistique. Pour toute information et demande de participation, prière de contacter l'adresse mail suivante: fsmm@cear.es

Allemagne

Jeudi 23 Novembre 2006

Immigration : La régularisation des clandestins en Allemagne une vraie-fausse mesure ?

[Fenêtre sur l'Europe]

L'Allemagne suivrait-elle l'exemple de l'Espagne en matière d'immigration? On est en droit de se poser la question suite à la régularisation de milliers d'étrangers. Sauf qu'en n'y regardant de plus près on constate qu'on est bien loin des régularisations massives d'immigrés illégaux qui nourrissaient le marché du travail au noir dans la péninsule ibérique.

En effet, la décision prise par le gouvernement fédéral et approuvée par les ministres de l'intérieur des régions vendredi dernier, ne concerne que les demandeurs d'asiles déboutés mais qu'on ne peut expulser pour diverses raisons (personnes ayant détruit leur passeport ou bien originaires d'un pays en guerre).

Ces étrangers " tolérés", pour reprendre la terminologie officielle, seraient 180 000 en Allemagne. Cependant, seuls 60 000 d'entre eux pourraient bénéficier de cette mesure. Car il faut justifier d'un emploi pour obtenir le permis de résidence permanent. Les 20 000 d'entre eux qui sont déjà dans ce cas se verront accorder le précieux sésame dès lundi. Quant aux autres, ils doivent obtenir un contrat de travail avant la fin du mois de septembre 2007.

Au bout de deux ans, ils pourront demander la régularisation de leur situation. En revanche, les personnes qui n'auront pas réussi à trouver un emploi, retomberont dans la catégorie des expulsables.

Or, il semblerait qu'on se dirige vers ce cas de figure si l'on tient compte du taux de chômage qui tourne autour de 10% outre Rhin. Il faut donc relativiser la portée de la mesure même s'il convient de retenir que pour la première fois, le problème de l'immigration a été pris à bras le corps par un gouvernement en Allemagne. Jusqu'alors on y rechignait pour cause de désaccord entre partis politiques. S.Low

Algérie



Les binationaux sur la sellette

Malek Sohbi (à Alger)

Il faut se « méfier de tous ceux qui ont la double nationalité. [...] La France est partie, laissant ses agents en Algérie », déclarait récemment Djamel Ould Abbas, ministre de l'Emploi. Déjà, en juin, le chef de l'Etat avait semé le trouble en accusant les binationaux de mépriser l'Algérie et les menaçait de leur retirer la nationalité algérienne.

Au début de l'été, cette annonce présidentielle surprenante se voulait une réaction au chiffre avancé par le consulat de France à Alger, affirmant que 100 000 Algériens avaient demandé à être réintégrés dans la nationalité française en 2005. Le chiffre avait irrité le président Bouteflika, qui avait voulu dissuader « avec fracas » ses compatriotes « qui veulent gagner sur les deux tableaux ».

Des responsables algériens ont tenté de calmer le jeu. « Aucun projet de modification du Code de la nationalité n'est prévu », a précisé l'un d'eux. Et le consul général d'Algérie à Paris, Abderrahmane Méziane-Chérif, à l'occasion de la fête nationale, le 1er novembre, a même encensé les binationaux, qu'il évaluait à 3 millions de personnes. « Il faut, a-t-il déclaré, les aider sans réserve car nombre d'entre eux veulent investir leurs capitaux et leur savoir-faire dans le pays de leurs ancêtres. »

© le point 23/11/06 - N°1784 - Page 70 - 204 mots